

 <p>REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances et des ressources humaines</p> <p><b>Office du personnel de l'Etat</b></p> <p>Direction de l'évaluation et du système de rémunération</p>	<b>DEFINITION DE FONCTION-TYPE</b>		
	Date d'établissement 22.01.1997	Date de révision	Date de mise en application 01.07.1996
1. Dénomination de la fonction <b>Secrétaire-juriste auprès des Tribunaux 1</b>		Code fonction 3.05.005	
2. But de la fonction Assister les juges en collaborant à leurs activités judiciaires ou juridiques; renseigner les justiciables, les mandataires et les administrations et leur donner, dans les limites de la loi, toutes informations de sa compétence.			
3. Description de la fonction La fonction implique notamment, dans le domaine judiciaire et juridique :  <ul style="list-style-type: none"> <li>- la gestion complète, impliquant l'examen et le traitement des dossiers, des procédures qui lui sont confiées par délégation de la Présidence et des juges;</li> <li>- la rédaction de projets de jugements et de décisions, d'avis de droit, de recherche de doctrine et de jurisprudence;</li> <li>- l'examen et le traitement des demandes de renseignements formulées par les justiciables ou les avocats;</li> <li>- la participation au développement et à l'actualisation des outils d'aide à la décision en collaboration avec les magistrats, le greffier-juriste de juridiction et le service de documentation juridique.</li> </ul>			
4. Exigences de la fonction  <p>Une licence en droit, complétée par 3 ans d'expérience professionnelle utile au poste, si possible brevet d'avocat ou formation jugée équivalente, ainsi que la compréhension de l'allemand juridique.</p> <p>Une telle fonction postule le travail dans une juridiction telle que: le Tribunal de police, la Juridiction des prud'hommes et la Tribunal des Baux et Loyers, ou en phase d'accession à la fonction de secrétaire-juriste auprès des Tribunaux 2.</p>			

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	L	D	J	A	I	Cl. max. 20
Points	50	15	57	5	59	Total 186